

LA

RENAISSANCE

JOURNAL POLITIQUE

ABONNEMENTS

Un An. 10 fr.
Six Mois. 5 »
ENVOI FRANCO PAR LA POSTE
Etranger. Port en sus

ADMINISTRATION

Tout ce qui concerne l'Administration
Abonnements, Articles d'argent
Doit être adressé à M. A. ALRICY
Imprimerie Labaume, cours Lafayette, 5

RÉDACTION

Adresser les communications
A M. COSTE-LABAUME, Directeur
Cours Lafayette, 5, Lyon
LES MANUSCRITS NE SONT PAS RENDUS

ANNONCES

Fermier général : V. FOURNIER
Directeur de l'AGENCE DE PUBLICITÉ
Rue Confort, n° 1-1
LYON

FRANC PARLER

Il est un peu en désarroi notre ministre.

L'Egypte par ci, la magistrature par là, la conversion d'autre part, toutes ces complications ne sont guère faites pour consolider les portefeuilles. Quelques-uns même de ces estimables maroquins branlent tellement au manche ou plutôt sous la manche de leurs propriétaires, que M. Humbert garde des sceaux, a failli s'en aller et serait déjà parti sans les instances de M. Grévy, que M. Tirard, ministre du commerce, a toujours la main sur la porte, et que M. de Freycinet lui-même, laisse percer un découragement qui réclame l'air de la campagne.

Quant à M. Goblet, ministre de l'intérieur, il exhale ses plaintes dans les comices agricoles, à moins qu'il ne se débâte contre les fantaisies hérissées du conseil municipal Parisien.

Nous ne parlons pas, bien entendu, des injures, des invectives et des gros mots de la presse cléricale et intransigeante qui, toutes deux, se disputent la palme du dictionnaire poissard. « Pleutre, goujat, voyou, crétin, idiot, etc. », ces jolis adjectifs voltigent sur le bec des plumés qui se trempent alternativement dans l'eau bénite et dans le « sang — impur » des révolutionnaires socialistes.

Donc tout n'est pas rose dans le métier de ministre au mois de Juin de l'an de grâce 1882.

Tout n'est pas rose, mais n'est-ce pas un peu la faute de ces messieurs, s'ils n'arrivent pas à teinter leur horizon de cette nuance tendre et réjouissante à la fois !

Si la plupart de leurs projets tombent dans l'eau, si trop de leurs réformes échouent, si leurs actes se heurtent à des

oppositions et à des tiraillements, cela tient en grande partie au défaut d'énergie, de netteté et de décision qui préside à la politique du cabinet.

Laissons de côté si vous voulez l'imbroglie Egyptien dont il serait injuste d'accuser M. de Freycinet, puisque les autres diplomates de l'Europe n'ont pas su le conjurer mieux que lui... Du reste, l'homme d'Etat qui pourrait y voir clair dans les complications orientales n'est pas encore au monde...

Mais en dehors de ces ténèbres internationales, où l'œil même de Gambetta est aussi trouble que les autres, — notre politique intérieure, notre politique Française s'agit dans une obscurité et dans une confusion qui prouvent que nos ministres oublient trop souvent d'allumer leur lanterne.

Comment voulez-vous qu'une Réforme passe, qu'une loi soit votée, lorsqu'elle est présentée par un parrain aussi indécis, aussi embarrassé, aussi empêtré que M. le Garde des Sceaux Humbert...

Comment voulez-vous que l'autorité ministérielle, l'esprit de direction et de gouvernement puisse avoir une action efficace sur les affaires du pays, lorsque cette autorité peu jalouse se livre à toutes les influences parlementaires, écoute l'un, écoute l'autre, se met à la direction pour ainsi dire de cinq cent vingt députés ayant tous à recommander quelqu'un, à demander quelque chose et prêchant pour autant de saints qu'il peut y avoir d'arrondissements et même de cantons dans notre belle France.

Le moyen de contenter tout le monde, — il n'y en a pas, alors on ne contente personne ; aussi qu'arrive-t-il !

C'est que pendant que les esprits modérés, les hommes intelligents, les patriotes éclairés se découragent devant ces tiraillements et ces intrigues, les autres, les ardents, les échevelés, les

violents sentent croître leur insolence et en arrivent à tout oser.

C'est ainsi que le conseil municipal de Paris proclamant son autonomie, traite le préfet de police comme le dernier des cantonniers, le bombarde d'ordres du jour injurieux et proclame hautement son intention de se rendre maître du nouvel Hôtel-de-Ville, sans qu'un profane puisse y mettre les pieds... c'est à peine si les illustres citoyens Songeon, Joffrein et Cie, y supporteraient la présence de M. Grévy.

Et ce sont ces mêmes citoyens qui filaient si doux jadis, avec les ministres de l'Ordre moral...

A Dieu ne plaise que nous propositions MM. de Broglie, Fourtou, Brunet, Paris ou Caillaux en exemple à M. de Freycinet et à ses collègues, mais entre la poigne insupportable des uns et le laisser-aller des autres, il y a un large espace où l'on pourrait dresser plusieurs tentes.

Nos ministres sont tous, sans contre-dit, des hommes de mérite et de talent, pétris de bonnes intentions, mais ils auraient besoin les uns et les autres, à une ou deux exceptions près, de conjuguer matin et soir le verbe gouverner.

JACQUES BARBIER.

Saint Garibaldi

Ce n'est pas un enterrement, c'est une canonisation. La promenade funèbre du héros d'Aspromonte dépasse les bornes jusqu'alors connues des apothéoses populaires. Les Italiens en délire n'escortent pas un glorieux cercueil, ils préludent aux cérémonies d'un nouveau culte. Dès à présent on s'exalte l'inquiétude du pape : Garibaldi arrive à Rome pour faire concurrence à tout ce qu'il y a de mieux dans le paradis catholique. Léon XIII tremble pour Celui dont il est vicaire de par la volonté du Sacré

Collège. A tant faire que de reprendre la tradition des Dieux, des fils de Dieu et des prophètes de Dieu, le Saint Père ne s'explique pas pourquoi on refuse de continuer le système qui marchait si bien jadis, et qui tout au moins se recommandait par son droit d'ancienneté.

Le fait est qu'il n'y a plus qu'un bon Dieu en Italie : Le bon Dieu Garibaldi. A lui les hommages, les prières, à lui les fanatismes et les martyres. L'autre jour, c'est un de ses apôtres, un vieux Garibaldien chargé d'ans et d'héroïsme (nous les avons vus à l'œuvre) qui inaugure les sacrifices humains, sur la tombe de son divin maître, en se faisant sauter le peu de cervelle qui logeait dans son crâne chenu. Croyez-vous que nos voisins aient cité cette insanité à la chronique des aliénations mentales ? Ils ont gravement inscrit cet incident au programme des fêtes de l'apothéose, et le vieux Garibaldien passe du coup à la droite du Père. Le père, bien entendu, c'est le héros lui-même, le Dieu, le Rédempteur, le Verbe, Garibaldi !

Ce qu'il y a de plus comique dans cette comédie apothéotique, c'est justement la gravité de tous les acteurs. De loin, on jurait qu'ils croient que c'est arrivé. Ils se remuent, dans leur *faradassique* Italie, comme si la mort de ce pauvre vieux condottiere était le gage d'une nouvelle alliance des enfants de la Péninsule avec une ère lumineuse de triomphale émancipation. Caprera est le calvaire où l'Homme-Dieu a souffert et a succombé, donnant sa vie pour le salut de son peuple. Ils oublient vraiment trop le rôle qu'ont joué les rhumatismes dans les quatorze stations de ce moderne Golgotha.

Certes, il serait injuste de nier la spontanéité, le courage, la générosité et l'entrain de ce batailleur qui battait si fort contre la papauté après lui avoir offert de la servir et qui, en fait de victoires napolitaines, déchaina l'opinion publique contre la monarchie des Deux Siciles, car les Mille, les fameux Mille, réduits à leurs propres forces n'ont pas fait de la brillante besogne, il faut bien le reconnaître. D'ailleurs les succès de Garibaldi, appartiennent à peu près tous au genre négatif ; et pas mieux en guerroyant contre François II, qu'en bataillant contre les soldats du pape et les armées prussiennes. Le général Rouge n'a cueilli les palmes de la victoire. Sa spécialité a été de se faire infliger des défaites — glorieuses à l'égal d'autant de triomphes, soit, — mais enfin, défaites ; ce qui gênera un peu le

Feuilleton de la RENAISSANCE

SERVICE D'ÉTÉ

Il ne s'agit ni de chemins de fer ni de tramways, mais simplement de nos législateurs des deux Chambres dont la saison estivale doit nécessairement modifier la marche, les habitudes et la manière de vivre.

Voici à ce sujet quelques conseils que nous dicte une vieille expérience des mœurs parlementaires.

HEURES DE DÉPART

La longueur des jours et l'apparition matinale de l'Aurore aux doigts de ce que vous savez, doivent naturellement chasser les députés et les sénateurs de leur couche avant dix heures du matin.

On peut donc, sans inconvénient ni risque pour leur santé, avancer le réveil de vingt bonnes minutes. Grâce à cette mesure, ces messieurs pourront arriver à la Chambre ou au Sénat à deux heures précises, ce qui n'a jamais lieu, — pendant le service d'hiver.

Afin de rendre cette exactitude obligatoire, il serait convenable d'avancer également l'heure des séances des commissions — qui sont le prétexte le plus usité pour justifier les absences, les abstentions et tout ce qui s'ensuit.

— Retenu dans une commission ! Que de services ces quatre mots n'ont-ils pas rendus aux députés négligents ou cascadeurs, non moins qu'à ceux qui craignaient de compromettre leur bulletin de vote dans une question délicate.

Nous voudrions que le service d'été arrivât à supprimer ces subterfuges cousus de fil trop blanc, et nous proposons dès aujourd'hui une motion révolutionnaire : Les commissions à sept heures du matin !

Horrible n'est-ce pas ? Et cependant quelle belle heure !

L'air est frais, l'atmosphère est pure, un petit vent doux caresse la nuque : les idées arrivent au cerveau, limpides et nettes et ne se heurtent pas dans le chaos d'une conception surchauffée par la double ardeur du soleil et des discussions.

Quel moment plus favorable pour l'éclosion des projets de lois utiles et des réformes fécondes... Sept heures du matin... — Y pensez-vous, personne n'y viendrait !

— Tant mieux encore, car les commissions où personne ne vient, sont peut-être celles où l'on travaille le plus.

Elles ont l'avantage incontestable, en tous

les cas, de ne point servir de prétexte aux fugues de nos législateurs en rupture de banquette.

Donc nous maintenons sept heures du matin, au double point de vue de la bonne législation et de l'absence de... carottage.

DURÉE DES SÉANCES

Il est reconnu qu'en été, les séances les plus longues sont les moins laborieuses, dans le bon sens du mot et les moins fécondes en résultats pratiques.

On s'y ennuie, on y baille, on y transpire, on y dort, on y ronfle, — à moins que l'on ne s'y dispute et que l'on ne fasse scandale, quand le temps orageux communique son électricité au système nerveux de nos honorables.

Par conséquent pas d'hésitation : il faut en été, des séances courtes, avec des discussions rapides, des discours brefs qui ne donnent lieu à aucun incident échauffant.

Pendant les mois de juin et de juillet, la présence de MM. Baudry d'Asson et de Gavarnie à la tribune, doit être sévèrement proscrite, à titre de mesure d'hygiène et dans le but de prévenir des attaques d'apoplexie et des transports au cerveau.

Si cette interdiction semblait par trop attentatoire à la liberté de la parole, le service médical du Parlement devra organiser, au pied de la tribune, un système

hydrothérapique qui permettrait de rafraîchir immédiatement l'atmosphère et de rendre inoffensives les effluves oratoires des orateurs trop échauffés.

Nous n'avons pas besoin de dire combien il est important de se garder de toute interruption violente et de toute apostrophe rageuse. Dans ce cas, et toujours dans l'intérêt de la santé de nos législateurs, les rappels à l'ordre devront être remplacés par des saignées, dont l'abondance doit être mesurée au degré d'exaltation du malade.

COSTUMES ET ACCESSOIRES

Les hygiénistes les plus célèbres sont unanimes à reconnaître que la question du costume est d'une haute importance, pendant les chaleurs.

C'est ainsi que de nombreuses expériences ont donné la preuve qu'il serait dangereux de se coiffer d'une bonnet à poil ou même d'un bonnet de soie noire, au moment de la canicule.

Vous savez que cette imprudence faillit coûter la vie à M. de Saint-Marc de Girardin et à ses amis du Centre Droit, sous le principal de M. Thiers. (Voir la conspiration des bonnets à poil). De même doit-on proscrire les paletots de peaux d'ours ou simplement de peaux de bique, avec trente-cinq degrés à l'ombre. Il est reconnu en outre que

rituel de la religion garibaldienne au chapitre : génie militaire.

Mais peu importe aux croyants du culte nouveau. Ils ont un Christ, — un Christ humanitaire, celui que rêvaient les socialistes de 1848; — ils s'occupent à le vêtir d'une légende glorieusement fantastique, à le transporter dans le monument qui va devenir le temple de la religion naissante, et il ne leur reste plus qu'à nommer les pontifes du Garibaldisme. L'occasion est, du reste, on ne peut plus favorable pour inaugurer des exercices spirituels et périodiques. Cela commencera par des processions publiques où l'élite des Garibaldiens, vétérans bronzés à mille batailles et aguerris à d'innombrables « chapardements » défilera en costume choisi et symbolique. On débute par des flambeaux, on continuera vraisemblablement par des cierges. Sous peu, il se fera des miracles au tombeau de Garibaldi comme à celui de tous les saints en us du martyrologe. On verra des Garibaldiens amputés revenir du pèlerinage avec le tibia qui leur manquait. Et puis, pourquoi s'arrêter en ce beau chemin? Si la sainte vierge est apparue à une pastourelle de Lourdes, Garibaldi aurait bien tort de ne pas rééditer l'aventure avec un petit pifferraro. Avant un an, nous aurons une Salette Garibaldienne et on vendra de la bonne eau souveraine pour les plaies d'armes à feu, — et les rhumatismes aussi.

Et mieux après sa mort que de son vivant, le vieux partisan aura battu en brèche le cléricisme catholique. Il l'aura battu par ses propres armes, en opposant fer contre fer, momerie contre momerie, miracle contre miracle.

Nous attendions la religion nouvelle du XIX^e siècle! La voilà, celle qui ralliera les sceptiques, les incrédules, les découragés, les déshérités : c'est le Garibaldisme, saint Garibaldi, priez pour nous!

Et dire qu'il y a quelque apparence de vraisemblance à ces prophéties de carnaval, quand on regarde ce qui se passe depuis huit jours de l'autre côté des Alpes, tant l'enthousiasme dépasse les bornes où il s'échange en aliénation mentale; tant l'exagération des honneurs funèbres rendus à un éminent citoyen, les fait ressembler à des honneurs divins rendus à un être surnaturel et dont on fonde le culte pour mériter sa protection.

Et les plus ardents à ces exercices de haute voltige liturgique, ce sont les libres penseurs d'Italie — avec quelques français dans le tas, — en un mot, ceux qui raillent surtout le catholicisme de ses pratiques rituelles!

Alors ce n'était pas la peine de tant rire des « mangeurs de bon Dieu » : voilà qu'ils vont incessamment « manger du Garibaldi »!

Il est vrai que les bons vieux Garibaldiens, ceux de la campagne de France où il faisait bon « chaparder » dans la grasse Bourgogne, se souviendront qu'il y avait autrefois, une bonne tradition dans la religion des calotins : celle de communier sous les deux espèces, — et ils auront soin qu'on n'oublie pas les espèces du vin.

Cela leur rappellera Dijon, les fiers combats et les lendemains des victoires sanglantes, ces fameux lendemains où les français répétaient avec douleur : Garibaldi n'a qu'un vice ! c'est ses Garibaldiens !

EGYPTIANA

Eh, eh, la situation se corse ! Pendant que les grandes puissances en sont encore et toujours aux préliminaires diplomatiques,

nos mahométans plus expéditifs en viennent au couteau.

Cinquante ou soixante Européens, les uns morts, les autres blessés, ont pu apprendre à leurs dépens, de quelle façon les Orientaux entendent la conciliation et se préparent aux solutions « pacifiques » du Congrès.

Massacre et pillage, ces deux mots contiennent le résumé aussi clair qu'énergique de la politique du bon Araby et de ses fidèles sujets, car nul ne sera assez naïf, nous l'espérons, pour croire que l'émeute d'Alexandrie est un fait isolé et purement local, arrivé comme par hasard, sans que le parti des colonels y ait trempé le bout de l'ongle... La neutralité absolue de l'armée et de la police, pendant le massacre, est une preuve manifeste que les gouverneurs actuels de l'Egypte considéraient d'un œil serein et satisfait les exploits de leurs amis. Et si les gendarmes, c'est-à-dire les carabiniers d'Arabi sont intervenus, ils ont eu le soin de le faire assez tard pour ne point gêner les ébats des enfants du Prophète, travaillant les côtes et pillant les boutiques de ces chiens de chrétiens.

Ceci bien entendu, la petite *réjouissance* d'Alexandrie modifiera-t-elle les intentions des puissances, devancera-t-elle la réunion du Congrès, provoquera-t-elle une intervention plus directe et plus énergique de l'Angleterre?

Ce n'est pas encore bien prouvé, quoiqu'il nous semble difficile que l'orgueilleuse Albion puisse accepter sans broncher l'assassinat de ses nationaux en général, et de son Consul en particulier. En présence de ces agressions directes, John Bull persistera-t-il à se cantonner dans la politique égoïste et fructueuse qu'il a suivie jusqu'à ce jour...

Tel est, en effet, le point sur lequel il nous semble utile d'insister. Toute la diplomatie Britannique dans ce gâchis Egyptien n'avait qu'un but : lancer la France en avant, lui mettre sur le dos toutes les charges, toutes les responsabilités, tous les risques; partager les bénéfices en cas de succès, mais se laver les mains en cas d'avarie et répondre d'un ton détaché : vous savez, moi, je n'y suis pour rien! ce sont ces étourneaux de Français qui ont fait tout le mal...

Le procédé n'est pas nouveau, nous l'avons expérimenté déjà, en maintes circonstances, et pour qui sait lire entre les lignes, il résulte clairement des documents publiés par le *Livre Bleu* anglais, que nos bons voisins voulaient rééditer, une quatrième ou cinquième fois, la fable de Raton et de Bertrand. Nous tirions les marrons du Caire, les Anglais les croquaient.

M. de Freycinet avait donc grandement raison de ne pas vouloir recommencer cette comédie, à laquelle Gambetta, malgré toute son astuce, prêtait si bénévolement les mains.

Seulement aujourd'hui, les circonstances

changent de face et les événements de tournure.

Un officier tué, un consul grièvement blessé, voilà des faits qui nous semblent de nature à modifier la diplomatie cauteleuse du *Foreign office*... à moins que les Anglais ne poussent l'esprit de prudence et la crainte de se compromettre, jusqu'à prétendre que c'est aux Français qu'il appartient de venger les outrages infligés au pavillon Britannique... ce qui ne serait pas fier.

Nous verrons bientôt si le vieil orgueil Anglais en est descendu à ce degré d'aplatissement.

En attendant, et sans être sanguinaire par tempérament, il ne nous déplaît pas que dans l'échauffourée Egyptienne, ce soient les Anglais qui aient « écopé » comme on dit.

En voyant leur nationaux assommés et leur Consul poignardé, nos flegmatiques alliés comprendront peut-être que le moment est venu d'agir, de payer de leur personne et de leur argent, et de cesser ce double jeu dont la France a été assez souvent dupe, pour ne plus s'y laisser prendre.

ENTERREMENT

Les amis et connaissances de la *Réforme de la Magistrature* qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de cette estimable personne,

Sont priés de vouloir bien considérer le présent avis, comme une invitation à assister à ses funérailles qui auront lieu dans le sein de la commission choisie pour lui servir de sépulture.

Le convoi partira du Palais-Bourbon où la Défunte a rendu l'âme et le cérémonial funéraire aura lieu dans l'ordre suivant :

Au premier rang, Mgr Freppel entouré d'un nombreux clergé et ne dissimulant pas sa joie de conduire en terre une Réforme républicaine.

En signe de sa satisfaction épiscopale, Monseigneur remplacera les chants funèbres du *Parce Domine* et du *Dies iræ*, par des airs variés empruntés à la *Fille Angot* ou aux *Cloches de Corneville*.

Regardez ci, regardez là...

Ensuite, le corbillard attelé de quatre chevaux couronnés et conduits par l'honorable M. Pierre Legrand, rapporteur de la commission, faisant pour la circonstance l'office de croque-mort.

Les cordons du poêle seront tenus par MM. Lepère, Beauquier, Doudeville-Maillefeu et Gerville-Réache.

Derrrière le corps et à distance respectueuse, s'avancera M. Humbert, garde des sceaux, revêtu de ses habits de deuil et couvert de crêpe, du haut en bas.

A la suite, marcheront deux à deux et à pas comptés, les honorables députés d'extrême droite et d'extrême gauche qui voteront avec tant d'ensemble l'élection des magistrats, et pousseront ainsi la Réforme dans la tombe où elle doit dormir d'un sommeil éternel.

Pendant tout le parcours, les magistrats de l'ordre moral et de l'Empire seront autorisés à se livrer à des entrechats variés indiquant l'allégresse qu'ils éprouvent à se

du coco. La muse de ce Barde exige des cordiaux plus réconfortants.

Nous n'avons pas à prévenir non plus M. de Lanes-an contre la *Bénédictine*, ni M. Jules Roche contre l'eau de mélisse; — les convictions de ces honorables et le souci de leur réélection leur inspirant une répulsion naturelle contre ces liqueurs cléricales.

Tout au plus pourrions nous recommander à l'honorable M. Leroyer président du Sénat, et à plusieurs de ses collègues, le sirop de capillaire qui a la réputation de faire pousser les cheveux.

En somme, chacun reste libre de faire son choix, suivant les dispositions de son estomac et la nuance de ses opinions, et nous nous bornons à répéter : pas d'abus, pas d'excès!

Nota. — Pour ceux de nos législateurs qui n'aiment pas boire, l'audition de certains discours, sur le dégrèvement des fromages ou sur l'industrie des bouilleurs du crû, peut avantageusement remplacer l'eau frappée, par suite du « froid » que ce genre de discussion jette dans les banquettes.

BAINS ET DOUCHES

Nous serons très bref sur ce chapitre final. Il fut une époque où l'on ne se baignait pas, où l'hydrophobie était érigée en système de gouvernement.

C'est ainsi que Louis XIV le grand, qui

voir délivrés d'une épuraison renvoyée à d'autres calendes.

Au cimetière, c'est-à-dire dans les bureaux de la commission, il ne sera prononcé qu'une courte oraison funèbre dont M. Lepère réglera son auditoire entre deux bouffées de sa pipe, couleur d'ébène.

L'orateur énumérant les nombreuses vertus de la Défunte, rappellera que cette précieuse Réforme possédait toutes les qualités, justifiait toutes les espérances, mais que semblable à la jument de Roland, elle avait le petit désagrément d'être morte avant de naître.

Après quoi les fossoyeurs ouvriront un carton vert, y plongeront le cadavre et colleront sur le dit carton une épitaphe ainsi conçue :

Ci-git, une grande Réforme,
Etranglée à la fleur de l'âge,
Par des amis imprudents,
Qui pour mieux l'embrasser
L'étouffèrent.
Elle ressuscitera en l'an 2,000,
Après l'avènement
Du scrutin de liste,
Et la disparition des nigauds
Qui, en fait de réforme,
Ne connaissent
Que les fausses couches.

FEDILLES VOLANTES

La bataille de l'imonest s'est terminée par le triomphe de M. Fouilloux qui reste maître du terrain, avec une majorité de trois cents voix.

La lutte fut chaude, mesquine, et la mêlée ardente. Des deux côtés, toutes les ressources de la publicité, de la polémique et de la réclame ont été mises en œuvre au profit des deux champions.

Pendant que les partisans de M. de Veysière inondaient les campagnes d'articles de journaux, les amis de M. Fouilloux se livraient à une propagande infatigable, si bien que le chiffre des électeurs s'est augmenté de cinq cents d'une semaine à l'autre. Ce qui prouve que les abstentionnistes ont été véhémentement secoués de leur torpeur.

Finalement M. Fouilloux l'emporte, moins peut-être, à cause de ses mérites personnels, que par suite de la nuance trop ouvertement réactionnaire de son concurrent soutenu par la fine fleur du cléricisme, de la monarchie et de l'empire coalisés dans une sainte alliance.

En montrant ainsi le bout de l'oreille ou plutôt l'oreille tout entière, les avocats trop zélés de M. de Veysière ont laissé entendre qu'il s'agissait bel et bien d'un échec à la République, et dame ! on s'est groupé autour de la République.

Nous aimons à croire que M. Fouilloux comprendra la signification du vote et, qu'en ami intelligent, il saura se garder des pavés d'ours.

En attendant les bienfaits de la décentralisation politique que nous promet M. Goblet, plusieurs petites villes de nos régions font de louables efforts pour arriver à une décentralisation industrielle, dont les résultats seront assurément plus pratiques et plus féconds que les conceptions un peu vagues du député d'Amiens.

Aussi n'aurions nous trop applaudi à la création de toutes les nouvelles voies de transport et de tous ces petits chemins de fer locaux, dont chaque semaine nous apporte l'inauguration.

Hier c'était Trévoux, le lendemain Thizy qui se venge des dédains de la grande

se purgeait régulièrement et officiellement trois cents fois par an, ne trempa jamais son auguste corps dans une baignoire.

Nous sommes aujourd'hui moins aristocrates, mais plus propres.

On se baigne, on se lave et on se douche. Toutes choses excellentes pour les humbles mortels, meilleures encore pour les représentants du peuple.

Un vigoureux massage pourrait souvent prévenir bien des sottises, et une douche, au bon endroit, nous délivrerait de pas mal d'extravagances.

Donc, baignez-vous, douchez-vous, honorables législateurs puisque tout vous y convie, les ardeurs du soleil, non moins que l'intempérance de vos cerveaux, et reprenez simplement ces conseils d'ami :

Ne jamais perdre pied quand on ne sait pas nager ;

Ne pas nager entre deux eaux, si l'on n'a pas la respiration longue et les poumons solides ;

Ne pas tomber à plat ventre, sous prétexte de piquer une tête ;

Et tendre fraternellement la perche à un ministre en tarin de barboter... Tout arrive en effet et qui peut jurer de n'être pas ministre, une fois dans sa vie !

L. LECLAIR.

les couleurs sombres retiennent plus volontiers le calorique que les couleurs claires.

Sous le bénéfice de ces observations, nous conseillons aux membres de la Chambre et du Sénat de se vêtir d'étoffes légères : petit drap, couil, toile, dont les teintes ne servent pas à emmagasiner les rayons de soleil.

Ainsi pas trop de noir, à Droite, malgré le deuil de la Royauté et de l'Empire. Ne portez pas également le deuil en blanc ! MM. de la Rochefoucauld, de la Bassetière etc., en costume de piqué, réjouiraient la vue et préserveraient leur chère santé, sans manquer aux règles de l'étiquette ni mentir aux tristesses de leur âme.

Que penseriez-vous de Mgr Freppel en nankin, et de M. Janvier de la Motte en vert-pomme ? Ne seraient-ils pas à souhait pour le regard ? Les belles pénitentes s'en pâméraient et les joyeuses commères de l'exprefet de l'Eure, — section de la vieille garde, — verraient renaître bien des souvenirs accrochés à des buissons d'écrevisses.

Pour le côté gauche : pas de rouge sombre, pas de sang de bœuf, mais du rose clair, du rose tendre, du rose thé.

M. Clémenceau serait-il moins séduisant en jaquette églantine, M. Barodet en fleur de tilleul, et M. Clovis Hugue lui-même, en veston groseille !

Ils ne s'en porteraient que mieux et la République ne moins.

Quant à nos ministres, malgré l'agrément

et la légèreté de ce costume, qu'ils se méfient des vestes. Cela vous laisse trop à découvert. Voyez Gambetta !

Il est presque inutile d'ajouter que la bienséance et la gravité nécessaires à des législateurs, interdisent formellement de se mettre en bras de chemise, de venir sans cravate et surtout sans chaussettes.

RAFRAICHISSEMENTS

Encore un chapitre important et qui ne saurait exiger trop de précautions.

C'est une erreur de croire que l'on se rafraichisse en buvant beaucoup. — L'estomac en effet, ne peut absorber qu'une certaine dose de liquide ; — quand il est rempli, le trop plein s'en va par les pores... On ne se rafraichit plus, on transpire, ce qui est exactement le contraire.

Donc règle essentielle, recommandation primordiale : ne pas trop boire. Seconde recommandation : se méfier des boissons glacées qui délavent, amollissent, énervent, détendent les ressorts du travail et de la volonté.

En dehors de ces prescriptions d'ordre général, nous n'avons pas de conseils spéciaux à donner pour le choix des boissons qui sont plutôt une question de tempérament et de goût.

Il est probable que M. Pouyer-Quertier n'abusera pas de l'orgeat, ni M. de Langeron

compagnie P.-L.-M., en créant à ses frais et par la seule vertu de l'initiative privée, un chemin de fer routier qui relie, en quelques minutes, cette industrielle cité avec la gare de St-Victor.

Il y avait donc fête, dimanche, dans les montagnes du Haut-Beaujolais, parcourues gaillardement par une locomotive-bijou pavoisée, enguirlandée et fleurie depuis les pistons jusqu'à la cheminée.

De nombreux invités s'étaient rendus au cordial appel de M. Dauphin, maire de Thizy, et, parmi eux, M. Edouard Millaud sénateur du Rhône, qui compte dans ces régions autant d'amis que d'électeurs, ou d'électeurs que d'amis, comme il vous plaira.

Avons-nous besoin de dire maintenant que toasts et discours ont été accueillis, comme ils devaient l'être, dans cette réunion intime et familière, d'où les discordes et les querelles, même les querelles de clocher, avaient été rigoureusement bannies !

La preuve c'est que les représentants de Cours ont adressé des vœux de prospérité au chemin de fer de Thizy, et que Thizy a bu à la santé de Cours !

Pise et Florence réconciliées, Capulets et Montaigus s'embrassant... Si le chemin de fer routier de St-Victor a réalisé ce miracle, avouez qu'il a bien mérité de la patrie.



Au moment où l'on s'occupe, au ministère de l'instruction publique, de l'amélioration du sort des professeurs et instituteurs, nous ne saurions trop signaler à la bienveillance officielle les humbles surveillants ou maîtres répétiteurs, plus connus sous le nom générique de *pions*.

Leurs modestes fonctions qui ne donnent guère la fortune sont, par surcroît, exposées à bien des fatigues, des déboires et des souffrances dignes de compensation.

Un professeur de l'Université, M. Durieu, a publié récemment, sur ces déshérités de l'instruction, un mignon volume des plus intéressants (1), qui nous fait connaître par le menu les petites et grosses misères de ces pauvres diables. Polissonneries de la race écolière, sottises vengeances de la méchanceté enfantine, humiliations devant les supérieurs, rien n'est oublié dans ce traité *ex-professo*, où le rire mêlé aux larmes tempère heureusement les tristesses du sujet.

Aussi après avoir lu ces pages lestement troussées et spirituellement illustrées, on en arrive forcément à cette conclusion humanitaire : Ayez pitié des pions !

ZÈDE.

Lettres Parlementaires

Palais-Bourbon, 10 juin.

Monsieur,

Sans avoir trop d'orgueil, il me sera bien permis de dire que je fus bon prophète : je vous avais prévenu que la loi sur la magistrature ne passerait pas et elle n'a pas passé. C'était inévitable.

Indépendamment des raisons politiques plus ou moins graves que de plus profonds docteurs que moi vous expliqueront, nous avons, nous autres gens du petit monde, des moyens presque infailibles de connaître par avance le sort d'une réforme ou d'un projet de loi.

Il nous suffit, pour cela, de voir la tournure que prend la discussion, d'examiner la physionomie des députés, la figure du président, l'attitude des ministres et la tête des sténographes. Tous ces indices combinés avec la sûreté de coup d'œil que donnent vingt années de parlementarisme nous fournissent un diagnostic absolument certain sur les cas de vie ou de mort.

Il faut que vous sachiez, en effet, que chaque député, chaque sénateur ou chaque ministre, possède un tic particulier dont l'observation judicieuse nous permet de pénétrer jusqu'aux replis les plus cachés de leur âme.

C'est ainsi que, pour citer les plus illustres, — car le menu frein ne vaut pas qu'on s'en occupe, — c'est ainsi, dis-je, que M. Gambetta pétrit son bureau de la main gauche avec une sorte de colère nerveuse, que Mgr Freppel s'empourpre comme un homard, je veux dire comme un cardinal, que M. Clémenceau se trémousse sur son banc et jette de toutes parts des coups de tête inquiets et sacrés, que M. Paul de Cassagnac étire ses manchettes et agit ses longs bras, en manière de télégraphe aérien, que M. Madiet-Montjau laisse échapper de sourds grognements, pendant que M. de la Rochefoucauld Bisaccia caresse ses moustaches cosmétiques, que M. Lepère peigne ses favoris en regardant le plafond d'un air vague, et que M. Barodet hérissé les poils de sa barbe comme un chat de méchante humeur.

Je ne vous parle pas de M. Baudry d'Asson dont vous connaissez déjà les allures de sanglier surpris dans sa bauge.

Or, dès qu'un projet de loi quelconque vient en discussion, il se produit dans la Chambre une sorte de courant électrique qui, mettant en mouvement ces tics variés et ces habitudes diverses, nous indique la pression barométrique de l'atmosphère, et nous permet de savoir si le temps est au beau ou au variable, au calme ou à la tempête.

Eh bien chaque fois que l'ordre du jour appelle cette malheureuse réforme de la magistrature, je remarquais les mêmes phénomènes de torpeur, d'étouffement et de ténèbres.

Une sorte de chappe de plomb pesait sur l'assemblée : l'orateur à la tribune semblait parler Arabe à des auditeurs chinois.

De temps en temps, s'échappait du fond d'une banquette une interruption sépulcrale psalmodiée sur le ton dont les Trappistes se disent : Frère il faut mourir !

Le président agitait sa sonnette avec le geste découragé d'un agonisant, et les sténographes épuisés réclamaient des sels...

Des symptômes aussi caractéristiques ne pouvaient nous tromper. Déjà le digne Bescherelles mon vénéral maître, m'avait dit entre deux portes : Vous savez, Bridoux, elle est rincée la Réforme !

Aussi lorsque, quelques heures plus tard, je promenais silencieusement mon urne à travers les banquettes, il me semblait recueillir non pas des bulletins, mais des cendres...

**

12 juin.

Bing ! l'Egypte, encore l'Egypte ! vous savez, les massacres, les coups de couteau, les coups de trique.

On interroge M. de Freycinet ! Tenez, je n'ai pas le cœur sensible, ayant vu tomber trop de ministres et crouler trop de portefeuilles, pour que la corde de l'attendrissement ne soit pas un peu usée dans mon cœur d'huissier... Cependant, je vous l'avouerai, ce jour-là, 12 juin, à 3 heures de relevée, M. de Freycinet m'a fait de la peine. Il avait l'air navré, le pauvre homme, positivement navré ! Sa petite tirade humanitaire a failli nous arracher des larmes, et nous allions tous pleurer comme des veaux sur le triste sort du consul Anglais, — lorsque patatras... Non, voyez-vous, c'est plus fort que moi ! il y a des choses que je ne puis entendre sans rire. Non qu'elles soient risibles en elles-mêmes. Mais je les ai entendues dire, redire, répéter et rabâcher si souvent, que cela me produit une sorte d'effet nerveux et comme un chatouillement de rate auquel je ne puis résister... Cet effet s'est produit de nouveau quand j'ai entendu le chef du cabinet se livrer à la péroraison connue : « Nous ferons tout ce que nous commanderons le devoir, tout ce qu'exigera l'honneur de la France ».

Paroles très nobles, sans doute, et dignes « d'applaudissements répétés ». Mais hélas ! je l'ai entendu déclamer si longtemps cette rengaine patriotique, et par M. Rouher à l'époque du Mexique, et par M. de Gramont au moment de la guerre de Prusse, et par le général Farre à la veille de la Tunisie, qu'il m'en reste toujours comme une impression cocasse d'orgue de Barbarie. Pour un rien je tournerais la manivelle.

C'est le jardin de Jenny l'Ouvrière...

Laissez-moi vous dire que je me repens de ce vilain mouvement et que je m'en veux de cette profanation.

Est-il rien de plus sacré, de plus noble, de plus digne... Mais avouez monsieur, que ce n'est pas complètement ma faute, et si l'on ne nous avait pas parlé si souvent à tort et à travers, de ces beaux mots d'honneur, de devoir et de patriotisme, peut-être ne serais-je pas tenté de les mouder dans une boîte à musique.

**

14 juin.

Le divorce ! Je m'y attendais, voilà que M. Freppel se fâche. C'est dans l'ordre : il se fâche toujours M. Freppel, aussi nous en avons l'habitude et ça ne nous émeut plus. Les premiers jours, je tremblais un peu devant ses foudres épiscopales, et chaque fois que je lui présentais l'urne, je me disais intérieurement : Pourvu qu'il ne m'excommunie pas ! Mais aujourd'hui c'est passé, et quand nous entendons monseigneur élever le verbe, nous nous disons tranquillement : Allons bon ! il y en a pour un moment, nous allons faire un petit somme.

C'est ce qui fait monsieur que, lorsque je me suis réveillé, le divorce était voté pour la seconde fois.

Il n'y avait pas de doute là-dessus : la loi devait passer. M. Naquet l'avait présentée et tout le monde sait que M. Naquet est un porte-veine.

Quant à la question elle-même, je vais vous dire mon opinion désintéressée, car je suis célibataire. Mais enfin après tant d'exemples célèbres, il me semble qu'il vaut mieux voir des époux rompre les liens du mariage que se rompre les os ou dépecer leur progéniture. Tel est l'humble avis de votre serviteur,

BRIDOUX.

Huissier de service.

TROP PATERNEL

C'est de monsieur le président de la République qu'il s'agit. On sait, — et il ne s'en cache pas, — que rien ne coûte plus à son cœur, que de signer une sentence capitale. Le sentiment qui dicte sa conduite est excellent, légitime jusqu'à un certain point, mais le bruit de cette répugnance qui se traduit par d'incessantes commutations de peines, s'est répandu dans le public. Il est arrivé rapidement aux oreilles de ceux que la chose intéresse le plus ; et aujourd'hui, MM. les assassins connaissent parfaitement leur petite affaire. Ils peuvent chouriner à couteau pas veul-tu ; ils savent qu'ils n'auront pas affaire à Charlot, tout au plus un peu de Nouvelle-Calédonie, mais on en revient et qui ne risque rien n'a rien.

Et voilà un peu beaucoup pourquoi nous contemplons, stupéfaits, ce débordement de crimes affreux qui fait dire aux réactionnaires que les assassins poussent en République comme les primeurs en serre chaude. Voilà pourquoi, dans tous les coins du pays, se dressent des brigands effroyables : le moment est bon pour « travailler » : on ne guillotine plus.

Assurément nous ne plaçons pas pour qu'on revienne aux traditions de la justice vengeresse, celles qui disent : œil pour œil et dent pour dent. Un assassin est d'abord et surtout un malade qu'il faut séquestrer, parce que sa maladie est mortelle pour les gens qui l'entourent ; mais, on oublie trop, vraiment, qu'à côté du bataillon des assassins il y a l'armée des assassinés. C'est charmant de faire de la philosophie criminaliste, de disserter sur les conditions que doit remplir le châtiment dans la législation moderne, et de causer philanthropie, pitié, miséricorde et autres superbes matières sentimentales. Mais nous sommes là, nous qu'on tue, qu'on fait rôti comme à Chaponost, qu'on ligote dans des tuyaux de plomb comme au Pecq ; nous avons la prétention d'être aussi intéressants que messieurs les assassins et c'est sur notre dos qu'on se livre, à leur égard, à des transports de générosité, touchants mais inquiétants.

L'assassinat est épidémique, et le meilleur moyen de propager l'épidémie, c'est de renoncer à l'emploi des cordons sanitaires. Or nous estimions jadis et nous estimons encore plus aujourd'hui que, de tous ces cordons, le plus efficace est encore celui que tire monsieur de Paris. Et là-dessus, nous garantissons bien que nous sommes d'accord avec tous ces messieurs qui peuplent le bague — où attendent leur tour d'inscription.

La chose est d'ailleurs jugée et jugée. La Suisse, il y a quelques années, s'était, elle aussi, prise d'un grand enthousiasme humanitaire et avait aboli la peine de mort. Qu'est-il arrivé ? Messieurs les assassins ont commencé, sans perdre une minute, à donner une extension brillante à leur aimable industrie.

C'est surtout après une première opération qu'ils se reprenaient à jouer la série avec une ardeur merveilleuse. Au temps de la guillotine ou de la pendaison, ils savaient que si le bourreau pardonnait un crime... ou deux, il était intraitable pour la pratique habituelle de cette profession libérale, alors, ils appliquaient la maxime

Qui ne sait se borner va droit à la potence.

Mais avec la nouvelle législation, ils connaissent parfaitement ce qu'ils risquaient du premier coup : la prison perpétuelle ; et quel que fût le nombre de leur chevron, ils savaient qu'ils n'en seraient pas payés plus cher. Alors, ils allaient de l'avant... et du couteau. Tant et si bien qu'il a fallu rappeler monsieur de Genève et son instrument de travail, et qu'immédiatement ces messieurs assassins ont réduit le chiffre de leurs affaires.

Nous avons conservé en France la peine de mort, inscrite au 12^e paragraphe du code pénal, mais monsieur Grévy souffre trop de mettre son nom au bas d'un ordre d'exécution, et par conséquent c'est tout comme si la guillotine n'existait plus. — Nous réclamez contre cette exagération de bonté.

Certainement, il est plus agréable de tirer des lapins, à Mont-Sous-Vaudray, que de décréter le supplice d'un gredin ; et le sang d'une perdrix ne donne pas de cauchemars comme celui d'un homme, — mais il y a un moyen bien simple de concilier la bonté paternelle du Président et nos intérêts, à nous les assassins.

Que M. Grévy présente un projet de loi portant que le droit de grâce soit transmis à une commission parlementaire et tout sera dit.

N'ayant plus aucune responsabilité, privé du droit qui devient, pour lui, un devoir sentimental, il signera, comme un greffier, d'après l'avis de la Commission ; et celle-ci bien placée pour apprécier les cas où la miséricorde n'est pas une déplorable faiblesse conciliera l'humanité, la justice et la sécurité publique.

Mais, il faudrait que l'on ne tardât pas parce que messieurs les assassins ont vraiment la partie trop belle, — et nous trop de risques à courir.

THEATRES

Grand-Théâtre. — Mardi dernier, devant une salle absolument comble, Mme Judic est venue donner la représentation d'adieux qui avait été annoncée. Lili et trois chansonnettes du répertoire de la gracieuse artiste composaient le programme de la soirée.

Maintenant c'est fini. Grand-Théâtre et Célestins sont clos, verrouillés, cadenassés et les pas des concierges respectifs de ces deux monuments et de ceux des pompiers de service retentissent seuls dans ces salles où, naguère, M. Campocasso donnait l'essor que l'on sait aux arts lyrique et dramatique. Zuze un peu s'il n'avait pas donné l'essor !

Aujourd'hui, nous n'avons plus rien à envier à Romans, Rive-de-Gier ou Saint-Chamond. Nous ajouterions bien Carpentras, mais Carpentras n'avait pas de théâtre, la municipalité de cette ville célèbre n'a jamais eu la peine de le fermer. Nous sommes, dès à présent, réduits à la portion congrue des troupes de passage qui voudront bien, avec la permission de M. le Maire, honorer nos murs de leur présence.

Lorsque, autrefois, nous nous gendarmions contre le système fâcheux des compagnies dramatiques nomades, composées des illustres artistes parisiens Cassemiche, Bafouillard et Fortempeigne, nous ne nous doutions guère qu'un jour viendrait où la mauvaise humeur et les idées biscornues de nos édiles nous obligeraient à réclamer, à grands cris, l'arrivée de Cassermiche, Bafouillard et Fortempeigne, afin de permettre à nos concitoyens de goûter, de temps en temps, à un spectacle, drame, comédie, vaudeville, ne fût-ce que pour ne pas perdre complètement toute notion du théâtre.

Car, pour la réouverture de nos salles de spectacle, il n'y faut pas compter de sitôt. Au Grand-Théâtre, les araignées ne seront pas dérangées l'année prochaine et nul n'y troublera la quiétude des rats. Pour les Célestins, si l'adjudication « à la chandelle » ne tarde pas un mois, il y a des chances pour que le locataire futur, avec six semaines ou deux mois devant lui, puisse former une troupe quelconque et commencer sa campagne en septembre. Si l'on traîne l'adjudication jusqu'en août, c'est à peine s'il sera permis à l'hébreux directeur de débiter avant octobre.

Voyez l'exemple de M. Campocasso, l'impressario habile, malin et intelligent entre les habiles malins et intelligents. Nommé en mars ou avril 1881, sa troupe des Célestins — et quelle troupe ! — n'était pas au complet le 30 avril 1882. Une année ne lui avait pas suffi. Comme il n'est pas possible de rencontrer un administrateur de sa taille, nous n'exagérons rien, en affirmant qu'un autre aura besoin de deux mois, au minimum, pour faire ses engagements et choisir ses sujets.

Le devoir de la municipalité est donc de hâter la mise en adjudication des Célestins. Nous sommes surpris qu'elle hésite à cet égard et qu'elle n'ait pas déjà, par voie d'affiche, ou autrement, fait appel à la bonne volonté et à la bourse des concurrents à cette direction.

Jusque là, c'est-à-dire, jusqu'en septembre ou octobre, le silence qui règne place de la Comédie, régnera dans le voisinage du café Berthoud. La combinaison présentée par M. Simon ayant échoué, il serait bien surprenant qu'un impresario se présentât pour accepter les Célestins, pendant juillet et août, les mois les plus terribles de l'année pour une exploitation théâtrale.

Nous comprenons parfaitement que les propositions de M. Simon n'offraient rien de séduisant pour la ville. D'une part, il abandonnait comme location cinq pour cent sur la recette, et de l'autre, il demandait, — en cas de perte seulement, à être défrayé par la ville des frais de gaz et du droit des pauvres.

Mais nous admettons aussi que M. Simon se souciait peu de tenir un théâtre ouvert pendant la canicule et s'exposât à une perte, sans espoir de la réparer, puisqu'il pouvait être forcé de plier bagage juste au moment où la saison permettait des recettes.

L'entente devenant de plus en plus difficile à mesure que le temps s'écoule, il demeure donc à peu près certain que les Célestins resteront fermés.

Aussi pourquoi avons-nous de si « mauvaises habitudes théâtrales » et pourquoi le public lyonnais a-t-il fait de la peine à cet excellent M. Campocasso qui, ainsi que le disait si bien M. le Maire, prouvait de la meilleure façon du monde à ses détracteurs que la direction des théâtres était possible, à Lyon, avec 200,000 mille francs de subvention !

G. LAURENT.

COURSES DE LYON

En dépit du Krach et des misères de tout genre dont notre malheureuse ville est affligée, depuis quelques mois, les organisateurs de nos fêtes hippiques n'ont pas perdu courage.

Dimanche 18 et lundi 19 juin, nous verrons de nouveau, sur l'admirable piste du Grand-Camp, les casaque multicolores des jockeys s'agiter au vent de leurs courses folles et peut-être hélas ! culbuter dans un saut de rivière.

Les prix, comme toujours, sont des plus tentants, puisqu'une foulée de pur sang peut gagner dix mille francs à son propriétaire, sans compter la manne des paris. Aussi les engagements sont-ils nombreux et les courues de bonne marque.

On sait, par une trop longue expérience, que le baromètre brouillé avec nos sportmen, à la déplorable habitude de déchaîner les autans sur les courses lyonnaises.

Et pourtant ô miracle ! l'an passé, il n'a pas plu.

C'est peut-être la fin du guignon, et les journées fatidiques des 18 et 19 juin sont capables de jouir d'un soleil à faire pâlir la Provence... Ce ne serait que justice, et nous le souhaitons vivement aussi bien pour les lyonnais qui ont adopté les courses comme une réjouissance populaire, que pour les organisateurs dont la bonne volonté, la persistance et le zèle méritent de trouver grâce devant la méchante humeur de l'Observatoire.

(1) *Le Pion*, par M. Louis Durieu, illustrations de Léonce Petit. — Marpon et Flammarion, éditeurs, Paris.

CHRONIQUE FINANCIÈRE

Paris, 14 Juin 1882.

La Bourse est très hésitante, la spéculation a beau rester convaincue que l'échaffourée d'Alexandrie restera un fait isolé; elle est plus portée à alléger qu'à augmenter ces positions dans l'état d'anarchie où se trouve plongé l'Egypte. Nos rentes reculent peu à peu, mais par toutes petites fractions, le 5 0/0 a fléchi à 115,27 le 3 0/0 à 82,90 l'Amortissable à 83,10.

Les Instructions de crédit opposent comme nos rentes, une grande résistance à la baisse, le Crédit Foncier et la Banque Hypothécaire ont à peine perdu quelques francs. La Banque que l'accroissement de son encaisse doit amener à réduire son escompte, est offerte à 5,350. La Banque ottomane a été ramenée à 787.

Le 5 0/0 italien est demandé à 90,40. On verrait certainement des cours plus élevés sans les événements dont on se préoccupe en ce moment.

La partie de l'emprunt du cours forcé devant se faire en or sera à peu près complétée à la fin du mois par un nouveau versement de 60 millions. C'est là un point que les acheteurs prennent en grande considération.

La spéculation a dû laisser reculer le 5 0/0 turc à 12,35 et l'Unité égyptienne à 335.

Les chemins français sont restés à peu près stationnaires avec une nuance de lourdeur.

Le Suez n'a pu conserver toute la reprise obtenue à la fin de la semaine dernière, il est revenu à 2,625. Le Panama s'est maintenu à 555, et le Gaz Parisien à 1,650.

Lyon. Imp. LARAUPE, c. Lafayette, 5, ALBI, Y, sac

Pour tous les articles non signés : Le Gérant responsable
A. ALBICY.

Plus de sucrage pour Vins

L'expérience a démontré que le raisin sec seul devait être employé, et le raisin de Corinthe de préférence à tout autre. Mettre avec les marcs, pressés ou non, d'un pièce de vin 50 kilos raisin de Corinthe et 200 litres d'eau, on obtiendra du vin à 9 degrés aussi coloré que le premier.

On peut se procurer des raisins de Corinthe, récolte 1881, dans les entrepôts BRESARD-NEEL, 2, Place de la Miséricorde, Lyon.

TIMBRE CAOUTCHOUC

ANCIENNE MAISON LEFÈVRE
Grand'Rue de la Croix-Rousse, 144

C. THIVOLLET

SUCCESEUR

LYON - COURS DE LA LIBERTÉ, 187 - LYON

PAVILLONS RUSTIQUES EN CIMENT

Pièces d'eau, Moulures en ciment,
Travaux de Maçonnerie

FAVIER SIMON

ROCAILLEUR

Médaille à l'Exposition de Lyon 1879, au Comité agricole

56, rue de Trion, au 2^e
(Lyon-St-Just).

DEMANDEZ

dans les dépôts de la Société des Laiteries du Rhône les BEURRES tant appréciés des gourmets et amateurs de beurre de table. — Marque des LAITERIES DU RHONE.

Beurre extra-fin, genre Isigny,
le kilogramme. . . . 5 fr. »

Beurre fin de table,
le kilogramme. . . . 3 50

QUALITÉS ESTAMPILLÉES

HERNIES

sans opération, guérison prompte, parfaite garantie par les faits. En cas de récidive plus de bandage.
GAILLARD, quai de la Charité, 1, Lyon

EAUX MINÉRALES

Françaises et Étrangères
Pharmacie des Célestins, pl. des Célestins, 6
Produits au gluten p^r les diabétiques

Insecticide Foudroyant

Destruction infaillible des punaises, puces, poux, mouches, cousins, cafards, mites, fourmis, chenilles, charançons, etc. — E. GALZY, fabricant, 28, rue Bugeaud, à Lyon. — Le kilog., 12 fr. ; 100 gr., par poste, 1 fr. 95.

UN RÉDACTEUR très au courant de la correction et de l'imprimerie désire trouver un emploi stable. Références hors ligne sous tous les rapports. S'adresser à l'Agence HAVAS à Paris, sous les initiales F. H.

MALADIES DES FEMMES
STÉRILITÉ Complètement guérie par le traitement de Mme CHRÉTIEN d^e la Faculté de médecine de Paris et de l'Ecole supérieure de pharmacie. — 28 années de succès. — Analyse des urines par des procédés chimiques. Lyon, 9, rue Bourbon, au premier. Cabinet de midi à 4 heures.

Éviter les contrefaçons

CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

EN VENTE

à l'Agence générale de Publicité V. FOURNIER

14, rue Confort, LYON

et à ses succursales de ST-ÉTIENNE et de GRENOBLE

BILLETS DE LA LOTERIE de la Société des gens de Lettres

Autorisée par arrêté ministériel du 27 avril 1882

1 FR. — PRIX DU BILLET — 1 FR.

DEUX MILLIONS de BILLETS

GROS LOT: 100,000 FR.

1 lot de 50,000 fr.
2 lots de 25,000 fr. — 6 lots de 10,000 fr. — 10 lots de 5,000 fr.
30 lots de 1,000 fr. — 100 lots de 500 fr. — 100 lots de 100 fr.

Un objet d'art des manufactures nationales

Offert par le Président de la République

Œuvres complètes de Victor Hugo (dernière édition) Offertes par l'auteur.

Envoi franco par la poste contre le prix du Billet, plus 15 centimes jusqu'à 3 Bilets; 30 centimes de 3 à 10; 45 centimes de 10 à 15; 60 centimes de 15 à 20.

Le Journal des Tirages Financiers

(12^e Année)

PARIS — 18, Rue de la Chaussée-d'Antin, 18 — PARIS

PROPRIÉTÉ DE LA

SOCIÉTÉ FRANÇAISE FINANCIÈRE

(SOCIÉTÉ ANONYME)

Capital: VINGT-CINQ MILLIONS de francs

Est indispensable à tous les Porteurs de Rentes, d'Actions et d'Obligations. — Très-complet. — Paraît chaque Dimanche. — 16 pages de texte. — Liste officielle des Tirages. Cours des Valeurs cotées officiellement et en Banque. — Comptes-rendus des Assemblées d'Actionnaires. — Etudes approfondies des Entreprises financières et industrielles et des Valeurs offertes en souscription publique. — Lois, Décrets, Jugements intéressant les porteurs de titres. — Recettes des Chemins de fer, etc., etc.

L'ABONNÉ A DROIT:

AU PAIEMENT GRATUIT DE COUPONS
À L'ACHAT ET À LA VENTE DE SES VALEURS
sans Commission

Prix de l'Abonnement pour toute la France et l'Alsace-Lorraine:

UN FRANC PAR AN

ON S'ABONNE SANS FRAIS DANS TOUS LES BUREAUX DE POSTE

VÉRITABLE LIQUEUR D'HENDAYE

(Médaille d'or.) HYGIÉNIQUE, DIGESTIVE (Médaille d'or.)

Expédition franco, en France, depuis 8 litres

Dépôts partout, notamment à Paris, V^e PACQUETET, rue Châteaudun, 2; à Lyon, C. VIDAL, cours de la Liberté, 15

Fabrique P. BARBIER, à Hendaye (B^{as}-Pyrénées)

AGENCES lucratives offertes dans toutes les Communes par le Comptoir commercial à Saumur.

Vente de Cafés, Savons, Vins, Huiles, etc.

SANS INJECTIONS NI MERCURE
Dr PEILLON guérit rapidement
MALADIES SECRÈTES
CORRESPONDANCES
Consultations tous les jours de
3 à 5 h. gratuites de 5 à 7 h.
Rue Cuvier, 15, Lyon.

ARMES

DE CHASSE ET DE TIR

Fabrique et Réparation

FOURNITURE ET ÉCHANGE

Canon Choke-Bored à longue portée

r. MULLER, 20, rue d'Algérie, Lyon.

APPAUVRISSMENT DU SANG

Faiblesse de Constitution

PYROPHOSPHATE

DE FER

DE ROBBIQUET

Approuvé par l'Académie de Médecine

Recommandé contre la Scrofule,

Rachitisme, Glandes, Tumeurs,

Irégularités du Sang, Pâles

couleurs, Pertes, etc.: il rend à l'organisme le Phosphore et le Fer indis-

pensables à la bonne constitution

des Os, des Nerfs et du Sang. — On

l'emploie en Dragées, Solution, Sirop

ou Vin, suivant le goût du malade.

Dragées ou Sirop: 3 fr.

Solution: 2 fr. 50. — Vin: 5 fr.

DETHAN, rue de Strasbourg, 10, PARIS

Et princ. Pharmacies France et Étranger.

AUX MÉDAILLES

LYON rue de l'Hôtel-de-Ville, 74 et 76 LYON

MAGASINS DE

Chaussures

MAISON

J.-C. Simian

LES PLUS

Vastes de France

FABRICANT

PRIX FIXE

PRIX FIXE

Assortiments immenses pour Hommes, Dames & Enfants

Succursale à St-Etienne, rue St-Louis, 12, près l'église.

Compie Générale d'Affichage

V. Fournier, rue Confort, 14

ORDRES DE BOURSE à TERME

Couvertures: 500 fr. pour 2,500 fr. de 5% ou 1,500 fr. de 3%; 1,000 fr. pour 25 actions. Remise de 50% sur les courtages à toute intermédiaire procurant des ordres.

N.B. — Les fonds sont reçus et les ordres exécutés par maisons de premier ordre. MAYER, 18, rue Saint-Marc, Paris.

POSTE DE

Surveillant-Concierge

est offert dans un château et grand parc à un ménage sérieux pouvant entretenir un peu la culture. Appointements 2,400 fr. par an, logé et chauffé. Ecrire avec timbre pour réponse à Monsieur HERMAND, 35, rue de Londres, Paris. Indiquer sa profession.

Articles de Luxe et de Fantaisie

MON CASSET

Rue de la République

Rue de la République

(EX-RUE DE LYON)

(EX-RUE DE LYON)

MAROQUINERIE — EVENTAILS

Bijouterie. — Tabletterie

Sacs gilets, etc. Accessoires garnis

Ébénisterie artistique

Porte-Bonquets — Passe-Partout

Chapelles. — Petites Bronzes

Albums, Souvenirs. Porte-Monnaie

Caves à Liqueurs

E-CIGARES en CUIR de RUSSIE

LE CAFÉ DES GOURMETS

est composé des meilleures sortes. Il ne contient aucun mélange de Chlores ou autres substances analogues.

Toutes les boîtes doivent être scellées par deux bandes portant le nom: **HERBIEN**

ÉVITER LES IMITATIONS DU TITRE OU DE L'ÉTIQUETTE

ENVOI GRATIS ET A TOUT LE MONDE de l'indication, avec preuves irréfutables, d'une formule infallible pour guérir, en secret et à peu de frais, les écoulements récents et les plus invétérés. Écrire à EYMIN, à Vienne (Isère). Il répond par retour de courrier.

AU LABOUREUR

Maison recommandée pour la bonne Fabrication des

CHAUSSURES POUR HOMMES, DAMES, FILLETES ET ENFANTS



Maison CASSET, rue de la République, 32